

## Conseil du 1er mars

### Rythmes scolaires :

Après un exposé détaillé sur le projet de réforme des rythmes scolaires, le conseil décide de reporter la décision à la rentrée 2014. Devant la complexité du projet en mettre en œuvre, il a paru plus sage en effet de ne pas se précipiter et d'instaurer une concertation entre toutes les personnes concernées : élus, enseignants, parents d'élèves et associations chargées du périscolaire afin d'aboutir à une solution qui satisfasse tout le monde.

### Désignation de deux délégués à la communauté de communes

La commune ayant passé le cap des 3 500 habitants il convient de désigner deux délégués supplémentaires pour siéger à la communauté de communes. Alain Deveyle et Nadine Boivin sont élus à l'unanimité.

**Voirie** : L'adjoint à la voirie liste les propositions de la commission. Parmi les priorités, citons la terminaison de la liaison piétonne de la rue du Paget jusqu'aux écoles, la pose d'un tapis d'enrobé rue de la Madone, chemin de Bon Arrivoir et rue de la Cressonnière ainsi que l'extension du parking de la salle polyvalente. Les décisions de réalisation interviendront après le vote du budget.

### Aménagements sécuritaires aux abords de l'école

L'adjoint au scolaire fait état des aménagements sécuritaires étudiés en collaboration avec les délégués de parents d'élèves. Parmi eux, la création d'un dépose-minute et la pose de barrières amovibles pour empêcher les stationnements anarchiques constatés aux abords de l'école, étant entendu que ce dernier dispositif serait validé après une période d'essai. Ces propositions n'appellent pas de remarque particulière.

### Jeux

Il est présenté au conseil trois types de jeux pour enfants qui pourraient être installés aux abords du city stade et du pôle petite enfance. La décision sera prise lorsque le chiffrage de toutes les propositions sera connu.

### Bâtiments :

L'adjoint aux bâtiments signale que le permis de construire du pôle culturel est prêt à être déposé. Il propose par ailleurs, pour validation, un nouveau plan de la place tel qu'il a été établi suite aux suggestions formulées lors du dernier conseil.

Concernant les abords du stade, la philosophie d'un aménagement qui privilégierait à la fois la circulation piétonne et un stationnement suffisant pour les différentes activités du quartier est proposée par le Cabinet Robin. Le conseil donne son accord pour la poursuite de l'étude.

### Environnement :

Un point a été fait par la commission sur les illuminations de la commune à la suite des fêtes de fin d'année. Déjà, quelques changements sont envisagés et notamment l'harmonisation des couleurs et rajouter des bannières sur la 933.

La commission s'est également penchée sur les végétaux longeant la route de la Tour en mauvais état. Elle propose de les remplacer par des plantes arbustives vivaces fleuries qui nécessitent peu d'entretien. Une proposition sera faite au conseil lorsque les précisions demandées aux différents pépiniéristes auront été reçues.

Il est proposé également de remplacer les rosiers du massif de la mairie.